

PRIX FERNAND MERY 2009
DE
L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE (AVF)
ET
DU GROUPEMENT DES ÉCRIVAINS - MÉDECINS
(GEM)

Il s'adresse à tous les amis des animaux ayant publié un Roman ou un Essai à compte d'Auteur ou d'Éditeur entre le **1er octobre 2008 et le 30 septembre 2009** et mettant en exergue, en partie ou en totalité, les relations entre l'homme et l'animal empreintes d'humanité.

D'une dotation globale de 1500 euros, il sera attribué au cours de la **Soirée Annuelle** du **Samedi 5 Décembre 2009 à 19 heures** dans les salons de l'**Hotel BEDFORD** **12 Rue de l'Arcade , 75008 Paris** (Parking Madeleine)

Date limite des envois : le **30 septembre 2009**

Renseignements et inscriptions au Prix :
Docteur Philippe de Wailly

Président Honoraire de l'Académie Vétérinaire de France
3, rue de l'Église
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél: 01 46 05 20 35
Fax: 01 41 10 98 54
courriel: Alain.Philippon@cochin.univ-paris5.fr

Joindre deux enveloppes timbrées à votre adresse (0,54 E) et chèque d'inscription de 15 E libellé à l'ordre de "Académie Vétérinaire de France"



Prix FERNAND MERY 2009

Le Prix Fernand Méry a été créé en 1987 pour couronner un ouvrage littéraire sur le monde animal. Ce Prix vise à honorer la mémoire du Docteur vétérinaire Fernand Méry qui fut le pionnier de la médecine des animaux de compagnie en France. Ardent promoteur de la protection des animaux, sa devise était : "les connaître pour les comprendre, les comprendre pour les aimer, les aimer pour les défendre".

Le Prix Fernand Méry n'avait pas été attribué depuis 2000, mais grâce à une entente entre les membres du Groupement des Écrivains Médecins, (GEM) et ceux de l'Académie Vétérinaire de France, (AVF) initiée respectivement par le Docteur Roland Noël et le Docteur Vétérinaire Jean Kahn, il peut être à nouveau décerné.

Ce Prix s'adresse non seulement aux médecins et vétérinaires ou aux étudiants en médecine humaine et vétérinaire, mais aussi aux écrivains ou aux journalistes animaliers, aux membres et amis du GEM et d'une façon générale à tous les amis des animaux auteurs de romans, d'essais, de nouvelles ou de tous autres ouvrages ayant un lien direct ou indirect avec le monde animal.

Le Jury du prix est composé de trois médecins du GEM et de trois vétérinaires de l'AVF. Le Prix Fernand Méry, d'un montant total de 1 500 euros, est généreusement doté par le Docteur Jean-Pierre Petit, grand admirateur de Fernand Méry, notre mécène.

Cette année, de nombreux ouvrages vont concourir pour ce Prix. Le jury s'attachera à départager tous les ouvrages et à récompenser trois candidats.

La lauréate ou le lauréat doit être physiquement présent lors de la remise du prix. Néanmoins, elle ou il peut se faire représenter en cas de force majeure.

REGLEMENT**Genre** Roman ou essai**Date création** 1987

Candidats Le prix s’adresse non seulement aux Vétérinaires, mais aussi aux Écrivains ou Journalistes animaliers, professionnels ou non du monde animal, médecins, étudiants en médecine, membres et amis du GEM (GROUPEMENT DES ÉCRIVAINS - MÉDECINS), à toutes les professions de santé, tout Ami des animaux, ayant publié à compte d’Auteur ou d’Éditeur.

Définition Ouvrages de tous genres (documents, romans, essais biographies, autobiographies, mémoires, témoignages, etc. acceptés) qui devront traiter d’un sujet animalier, scientifique ou littéraire, ayant pour but une meilleure connaissance des relations entre l’homme et l’animal familier.

Les thèmes, les personnages, les idées procéderont en totalité ou en partie de l’humanisme que déployaient, vis-à-vis des animaux ceux qui les défendent et les protègent, essence même de l’éthique humaine,

Docteur et Vétérinaire **Fernand MERY**, Scientifique et Écrivain instigateur des 12 devoirs de l’homme envers les animaux qui ont inspiré la “Déclaration universelle des Droits de l’Animal à l’UNESCO en 1978, suivant sa devise :

“Les connaître pour les comprendre,
les comprendre pour les aimer,
les aimer pour les défendre”.

inaugurée et gravée dans le marbre de l’École de Maisons-Alfort. Oeuvre éditée à compte d’auteur ou d’éditeur exclusive Traductions non admises

Livres parus entre le 1er septembre 2008 et le 31 septembre 2009

Dotation 1 500 Euros par le **Dr Jean-Pierre PETIT, radiologue, Mécène**

Formalités **6 exemplaires au total, à raison d’1 exemplaire à chacun des 6 membres du Jury** adressés par l’auteur ou à faire adresser par son Éditeur ou l’Attaché de presse de la maison d’Édition

Renseignements : Docteur Philippe de WAILLY
3, rue de l’Église, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
tél/ 01 46 05 20 35 ou Alain.Philippon@cochin.univ-paris5.fr)

Vote À la majorité absolue lors des 2 premiers tours, à la majorité relative lors du 3e tour

Jury **6 membres** au total :
- 3 membres du GEM
- 3 membres de l’Académie Vétérinaire de France

Date limite **30 septembre 2009 à minuit****JURY****Membres du GEM****Docteur Roland NOEL****Président du GEM*

Médecine Générale

Prix Cesare Pavese Poésie 1993

7, avenue Curie

92370 CHAVILLE

Tél. 01 47 50 95 59

Fax. 01 47 50 25 90

rnoel@wanadoo.fr

Docteur Aimé BÉNICHOU*Trésorier du GEM, Expert près**la Cour d’Appel de Paris,**Président de l’Association des**Peintres-Médecins*

32, quai Henri IV, 75004 PARIS

Tél. 01 42 72 15 63

Fax. 01 40 27 07 32

aime_benichou@hotmail.com

Docteur Jean-Pierre PETIT*Radiologue**Mécène*

1, rue des Écouffes

75004 PARIS

Tél. 01 42 78 39 51

dfreyss@free.fr

Membres de l’AVF**Docteur Philippe de WAILLY**

Vétérinaire

Président Honoraire de l’AVF

*Auteur d’ouvrages sur le chien,**le chat, les oiseaux*

3, rue de l’Église

92100 BOULOGNE

BILLANCOURT

Tél. 01 46 05 20 35

Fax : 01 41 10 98 54

Docteur Jean KAHN*Vétérinaire, Conseiller du**Président*

25 ter, boulevard Lannes

75016 PARIS

Tél. 01 45 04 50 93

jkahn@wanadoo.fr

Docteur Alain PhilipponVétérinaire, *Pr. émérite**Faculté de Médecine Descartes*

65, boulevard Lannes

75016 PARIS

Tél. 01 45 04 21 12

06 12 51 30 47

Alain.Philippon@cochin.univ-paris5.fr